Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212902068-20260409-20260409_002-DE

République Française
Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration du CCAS
de PLOUNÉVEZ-LOCHRIST

Séance du Jeudi 9 Avril 2026

Date de la convocation
Jeudi 2 Avril 2026

L'an 2026 le 9 Avril à 20 heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de PLOUNEVEZ-LOCHRIST, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de PLOUNÉVEZ-LOCHRIST, sous la présidence de BERNARD Gildas.

Nombre de membres

Afférents au Conseil d'administration : 13

Présents : 12

Votants : 13

Présents : Mmes : ABARNOU Marie-Pierre, CAROFF Marie-Françoise, CUEFF Marie-Thérèse, FAUJOUR Isabelle, GRIJOL Marie, GUEGADEN-LE VOURC'H Anne, HOFF Catherine, KEROUANTON Marie-Thérèse, LE SAINT Magalie, RAMONÉ Laurence, RIOU Yolande, M. BERNARD Gildas

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LE SAINT Valérie à Mme GUEGADEN-LE VOURC'H Anne
Mme FAUJOUR Isabelle a été élue secrétaire de séance.

OBJET :
ELECTION DU VICE-PRÉSIDENT

A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 1

Vu

- le Code de l'action sociale et des familles, notamment son article L.123-6 ;
- la délibération du conseil municipal en date du 2 avril 2026 relative à l'installation du conseil d'administration du CCAS ;
- l'arrêté de Monsieur le Maire en date du 3 avril 2026 portant nomination des membres nommés du conseil d'administration ;

Considérant

- que le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale est présidé de droit par le maire ;
- que l'article L.123-6 du Code de l'action sociale et des familles impose l'élection, au sein du conseil d'administration, d'un **vice-président** chargé de présider le CCAS en cas d'absence ou d'empêchement du maire ;
- qu'il appartient au conseil d'administration du CCAS de procéder à cette élection ;

Le Président propose de procéder à l'élection du vice-président du conseil d'administration du CCAS.

Le conseil d'administration décide que l'élection aura lieu :

- à bulletin secret

Est élue **vice-présidente du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Plounévez-Lochrist** :

- Yolande RIOU

Pour extrait certifié conforme, le 09/04/2026

Le Président,
Gildas BERNARD.

MAIRIE DE PLOUNEVEZ LOCHRIST
FINISTERE

La Secrétaire,
Isabelle FAUJOUR